



Communauté de Communes du Sud Territoire

24 112 habitants - 27 communes – entre Belfort et Montbéliard,
recrute

Assistant d'enseignement artistique – discipline Violon

Par voie de mutation, sur liste d'aptitude, de détachement ou au titre de contractuel

Cadre d'emploi catégorie B, filière culturelle

La communauté de communes du sud Territoire rassemble plus de 100 agents sur des compétences en plein développement telles que l'économie, l'habitat, le tourisme, l'eau, l'assainissement ou les ordures ménagères, l'école de musique intercommunale, la police municipale intercommunale, le centre aquatique ... Elle regroupe 27 communes pour plus de 24 000 habitants.

La collectivité a pris en 2018 la compétence de l'enseignement musical spécialisé.

Sous l'autorité du Vice-Président en charge, du Directeur général des services et du Responsable du service Ecole de Musique Intercommunal,

Vos missions seront les suivantes :

- Assurer l'enseignement du violon
- Appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes pédagogiques.
- Développer la classe de violon par des actions de promotion
- Contribuer avec l'ensemble des équipes pédagogiques à la mise en œuvre de projets innovants au sein de l'établissement dans un esprit d'ouverture aux autres esthétiques et à la création.
- Transmettre des répertoires variés tout en inscrivant l'activité dans le projet collectif de l'établissement.
- Diriger des pratiques collectives et encadrer des élèves dans les projets de l'établissement
- Participer artistiquement aux projets de l'établissement
- Participer aux réunions et groupes de travail de l'établissement et collaborer avec l'équipe administrative dans le cadre du suivi de l'activité.

Compétences et qualités requises

- Connaissances dans l'organisation des collectivités territoriales
- Connaissances des disciplines artistiques
- Savoir fondamentaux de la pédagogie : acteurs et dispositifs de l'enseignement artistique
- Culture générale des disciplines et pratiques enseignées
- Travail en équipe et collaboratif

Aptitudes :

- Aisance et qualité relationnelle
- Titulaire du diplôme d'État de violon ou équivalent
- Dynamique, sens du travail en équipe
- Organisation, dynamisme et réactivité
- Application des règles de sécurité au travail
- Permis B indispensable

Spécificités liées au métier :

- Temps non complet, 12 heures / semaine

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + tickets restaurant + action sociale (CNAS)

Poste à pourvoir pour le **1^{er} septembre 2026**

Les candidatures (lettre de motivation + CV détaillé + dernier état d'avancement) doivent être adressées **POUR LE VENDREDI 14 AOÛT 2026** à Monsieur le Président, Communauté de Communes du Sud Territoire, 28 Faubourg de Belfort, BP 106, 90101 DELLE Cedex

Ou par mail : ccst90@ccst90.fr